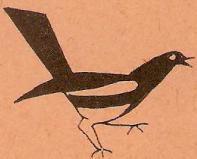
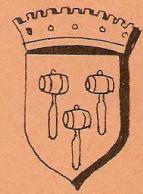
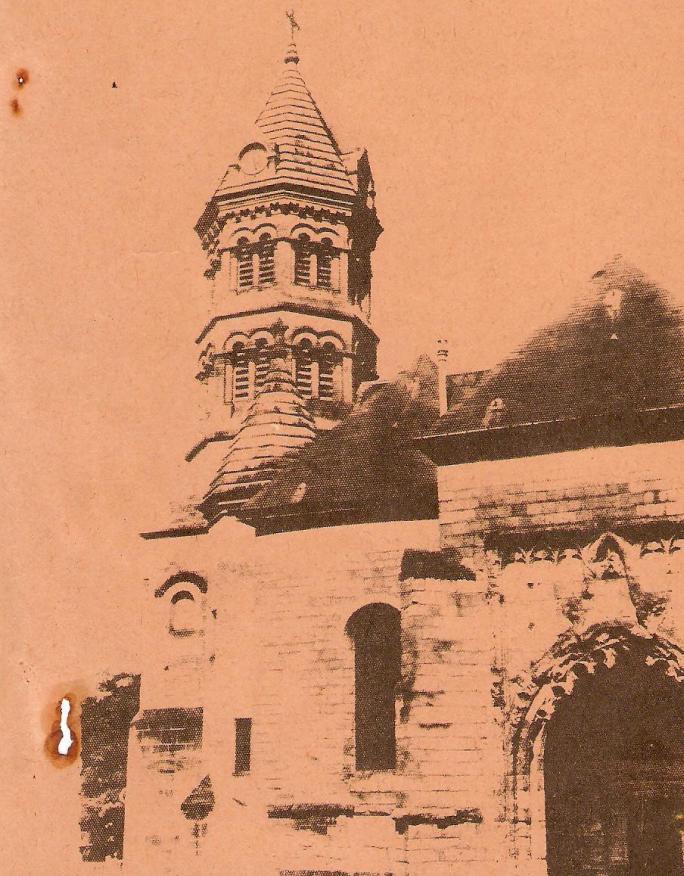


NOTRE VILLAGE



BULLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATIONS
ET DE LIAISON
DE LA COMMUNE
DE
MONCHY - LAGACHE

N° 32 ~ JUILLET 1982

LES EVENEMENTS ET REUNIONS DU 1er SEMESTRE 1982

L'activité du village en ce premier semestre n'a pas été marquée d'événements notables.

Mentionnons cependant la persistance jusqu'en ce mois de Juin des méfaits dus à la remontée des eaux dans les marais : patures, jardins, caves inondées.

La raison essentielle est évidemment la pluviométrie exceptionnelle de l'automne 1981 qui a occasionné une remontée inhabituelle du niveau des eaux. Conditions qui d'après les spécialistes du Génie rural ne se reproduisent que 3 ou 4 fois par siècle, aggravées en mai-juin par quelques 200 m/m tombés à cette époque.

Toutes les sources du village taries depuis une dizaine d'années coulent de nouveau.

Plusieurs causes ont aggravé ce phénomène naturel :

- les barrages ou étranglements sur les contre-fossés d'écoulement des eaux : fossés qui avaient été créés et entretenus par les "Anciens" autrefois pour pallier à ces problèmes, l'envasement de certains tronçons de la rivière, la dégradation de certaines rives par une entreprise qui y a abattu des peupliers.

Les remèdes y seront apportés cet été : suppression de ces barrages et étranglements, curage de la rivière avec une drague d'entreprise et aussi acquisition par le Syndicat de l'Omignon d'un bateau-faucardeur qui va permettre de nettoyer plus rapidement et plus complètement le lit de la rivière des herbes et des branchages.

Cet hiver a vu : l'achèvement des travaux de bordurage et d'aménagement de trottoirs sur le C.D. 45 et route de Vraignes à Méréaucourt, au carrefour du quartier de l'ancienne gare où l'écoulement des eaux a été réalisé et l'aménagement d'un petit parking en face l'épicerie Ciezelski.

Il reste évidemment encore d'autres travaux à réaliser dans d'autres quartiers mais chaque chose en son temps...

Deux dimanches de mars ont été aussi occupés dans la commune par les élections cantonales les 14 et 21 Mars.

Monsieur GOUBET a été remplacé comme conseiller général par Monsieur BOITEL, Maire d'Eppeville et rappelons que pour Monchy les résultats ont été les suivants :

1er tour : 14 mars

- . Inscrits : 552
- . Votants : 394 71,37%
- . Exprimés : 383

Ont obtenu	Monsieur LEMAIRE : 203 voix 53%
	Monsieur GOUBET : 105 voix 27,41%
	Monsieur BOITEL : 75 voix 19,53%

2ème tour : 21 mars

- . Inscrits : 552
- . Votants : 434 83%
- . Exprimés : 425 77%

Ont obtenu	Monsieur LEMAIRE : 279 voix 65,65%
	Monsieur BOITEL : 146 voix 34,35%
	Nuls : 9 2%

Le Syndicat interscolaire Monchy-Tertry-Devise a prévu lors des prochaines grandes vacances la 2ème tranche de travaux envisagés pour améliorer les sanitaires de Monchy (classes à côté de la Mairie) et Devise pour un total de 142.696 Frs.

Travaux subventionnés à 60%
Avec prêt à 12 années au taux de 11,25%
Le solde pris en charge par les Communes.

Les travaux ont été adjugés aux entreprises suivantes :

- . Gros-oeuvre et carrelages : S.O.V.E.B.A. à Tertry (Labalette)
- . Couverture-zinguerie : COPIN et LEBROC à Chaulnes
- . Menuiserie : J. DUMALENEE à Chaulnes
- . Plâtrerie-isolation : L. FERUGLIO à Péronne
- . Plafond suspendu : SIMPLIFOR à Amiens
- . Plomberie sanitaire : LEBLANC SOVEAUX à Ham
- . Electricité - Chauffage électrique : LEBLANC SOVEAUX à Ham
- . Peinture vitrerie : FROISSARD à Voyennes

En ce premier semestre, le Conseil municipal s'est réuni deux fois :

LE 4 MARS et le 8 JUIN.

En voici les deux procès-verbaux :

4 MARS : Budget.

Le budget primitif de 1982 est voté pour un montant total de 1262839 F.

soit en fonctionnement : 748853 F.
en investissement : 514256 F.

Le montant des impôts locaux votés s'élève à 404164 F. Les taux de répartition entre les 4 contributions de 1980 conservés en 1981 sont maintenus en 1982.

SIRENE DE LA MAIRIE : le Conseil municipal considère que la sirène dont l'entretien coûte à la commune environ 500 Frs par an et pour laquelle on demande une remise à neuf (dépense 2000 Frs) n'a aucune utilité et demande sa suppression.

EGLISE : la facture d'électricité du fonctionnement des cloches et de l'horloge sera prise en charge par la commune.

JARDINS DES MARAIS COMMUNAUX : le bail est renouvelé avec effet du 1er Janvier 1982 et le loyer est fixé à 6 quintaux et demi de blé à l'hectare.

A cette occasion, il est rappelé aux locataires qu'il leur est strictement interdit de sous louer leur parcelle ou la céder à un autre locataire. En cas d'arrêt de culture, prévenir la mairie qui seule a le droit de louer les parcelles à d'autres locataires candidats.

MATERIEL : le Conseil municipal décide d'acheter un appareil de pulvérisation adaptable sur le tracteur de la commune.

DIVERS : Animation de la fête. La fanfare de Nesle ne pouvant apporter son concours le dimanche, il sera fait appel aux majorettes et groupe folklorique picard de Beuvraignes.

14 JUILLET : en 1982 aura lieu le feu d'artifice prévu tous les 2 ans.

8 JUIN :

VOIRIE DU CES et LEP de Ham

Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur une demande de la mairie de Ham formulée lors de la réunion du SIVOM tendant à obtenir la prise en charge par le SIVOM (c'est-à-dire par les communes du canton) de l'aménagement de la route conduisant du centre de Ham au CES et au LEP, mais aussi au faubourg d'Estouilly et à divers lotissements de la ville de Ham : bordurage, aménagement d'une piste cyclable et trottoirs - coût 900.000 Frs.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents déclare refuser la participation de la commune pour l'aménagement d'une rue de la ville de Ham - participation qui serait de 5 Frs par habitant et par an pendant 12 ans c'est-à-dire environ 4000 Frs...

CONSTRUCTIONS NEUVES :

Le Conseil municipal vote la motion d'information ci-après sur l'implantation de nouvelles maisons hors agglomération.

- INFORMATION CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUIRE -
DANS LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE.

Le Conseil Municipal, suite à de précédentes discussions et à la réunion du mardi 8 juin 1982 a donné mandat à Monsieur le Maire pour mettre en garde les vendeurs et acquéreurs de terrains à bâtir hors du périmètre viabilisé, des frais parfois très importants qui peuvent leur incomber.

En attendant l'éventualité de règlements plus stricts apportés par une carte communale proposée par les Services de l'Equipement, le permis de construire ne sera pas refusé actuellement aux intéressés, mais ils doivent être avertis afin de ne pas avoir les surprises désagréables de certains constructeurs précédents.

La Commune n'a pas institué de taxe d'équipement (qui, dans beaucoup de communes s'élève à 2 voire 3% des frais de construction). A plus forte raison la Commune ne peut prendre en charge les frais de raccordement en eau, d'électricité, de viabilisation, d'éclairage public etc... du fait d'implantation de maisons en dehors des réseaux publics existants.

Que les propriétaires ou acquéreurs de terrains se mettent en rapport avec la mairie ou les Services intéressés avant toute opération.

ACHAT D'UN BATEAU FAUCARDEUR PAR LE SYNDICAT DE L'OMIGNON

Cet achat étant réalisé par un emprunt, la commune accorde sa caution solidaire au Syndicat de l'Omignon pour garantir cet emprunt.

14 JUILLET : la course pédestre de 1981 sera reconduite en 1982 avec récompense à tous les concurrents.

NAISSANCES : le cadeau à la naissance de la Commune pour un livret de Caisse d'épargne est porté à 30 Frs.

NOTE DE Mme DEVILLERS, Directrice d'école

Ayant constaté un certain nombre d'absences non justifiées durant le courant de l'année 1981-1982, je tiens à rappeler certains points du règlement scolaire.

—"Les parents doivent dans toute la mesure du possible, informer la Directrice ou l'instituteur du motif précis de l'absence de leur enfant, et confirmer par écrit dans les 48 H."

"Des autorisations d'absence sont accordées par le directeur, à la demande écrite des familles pour répondre aux obligations de caractère exceptionnel"

Par négligence, trop souvent des parents omettent de signaler l'absence de leur enfant au maître (ou à la maîtresse) de la classe. Je suis persuadée que chacun fera l'effort nécessaire sur ce point. Notre souci étant : la Sécurité des enfants, nous avons besoin de connaître rapidement si l'absence est justifiée ou si l'enfant fait "l'Ecole Buissonnière" peut être à l'insu de sa famille.

Comptant sur votre compréhension.

LA VIE DU VILLAGE

ETAT-CIVIL.

Naissances :	GOURLIN Olivier.....	14 Janvier à St-Quentin
	BLONDEL Llcyd	31 Janvier à Péronne
	CARTON Guillaume	15 Février à St-Quentin
	MICHAUX Stéphanie	28 Février à St-Quentin
	DERLY Christophe	22 Avril à St-Quentin
	CARBONNAUX Clothilde	28 Mai à Béthune
	HE Nicolas	31 Mai à St-Quentin
Mariages :	FOUCART Didier-RIGAUX Isabelle	30 Avril
	TIEFAINE Philippe-HURIER Béatrice	29 Mai
	CHATELAIN Jean-FAGOT Arlette	19 Juin
	VARLET Francis-HERVET Marie-Line	29 Mai à Cugny
	VARRIER Jean-Paul-LEMAITRE Marie-Edith .	27 Mars à Gauchy
DECES :	depuis le 1er Février	
	Mr. LEFEVRE Jean-Claude	20 Février
	Melle LAMPIETTI Charlotte	25 Avril
	Mme TROCME née LENAIN Simone	4 Juin
	Mr. LEROUX Sylvio	8 Avril
	Mme HERY née TARDIEU Elise	12 Janvier
	Mme CASTEL née SAILLY Jeanne.....	27 Juin.

QUETES AUX MARIAGES.

- FOUCART-RIGAUX : 270.00 Frs pour les personnes âgées
- TIEFAINE-HURIER : 268.25 Frs pour les personnes âgées
- CHATELAIN-FAGOT : 100.00 Frs pour les personnes âgées

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS.

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Mr. et Mme BRACQUART GIZARD | (Lotissement de la Cabourerye) |
| Mr. et Mme CARTON DELPIERRE | " " " " |
| Mr. et Mme DEGROSTE BEAUDUIN | " " " " |
| Mr. et Mme LEPLARD BOISANFRAY | " " " " |
| Mr. et Mme RIGOLIN PARSY | " " " " |
| Mr. et Mme FIELDING LANOOOTE | (Méreaucourt) |
| Mr. PLACET Jean-Luc | " |
| Melle BOULAND Dorothéé | " |
| Mr. CAFFART Guy | (Flez) |
| Mr. et Mme PONCHON RASSE | (rue des Charrons) |
| Mr. et Mme BOURSE DODRE | (Lotissement de la gare) |

CONGES DE LA MAIRIE : du 14 Juillet au 15 Août la mairie n'est ouverte que le mardi soir de 17H à 19H15.

MOS SOCIETES LOCALES

MONCHY AC. FOOTBALL.

Notre saison 81-82 est terminée, nous allons en faire le point. Pour l'équipe A, cette année n'a pas été aussi brillante que la précédente puisqu'elle finit 9ème on aurait pu faire mieux, quant à l'équipe B elle finit 6ème et la C n'a pas terminé la saison étant donné qu'elle n'était pas toujours au complet. Pour les jeunes les cadets sont 7ème et les minimes 9ème, je souhaite qu'avec plus de chance la saison 82-83 les résultats seront meilleurs.

Je voudrais remercier la municipalité de Monchy qui met à la disposition des jeunes le car de l'école sans oublier le chauffeur Mr. Joël MAROTTE.

Je ne voudrais pas terminer sans dire un grand merci à tous ceux qui ont accepté une carte de membre bienfaiteur, car cette collecte a été très appréciée puisque les cadets et minimes sont allés voir un match de football au Parc des Princes accompagnés de dirigeants et seniors, cette soirée a été pour eux une soirée inoubliable car bon nombre ne connaissait pas ce joli stade.

Maintenant préparons la saison 82-83.

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL.

Malgré l'aspect peu engageant de nos oeillets qui avaient bien mal supporté le voyage Nice-Athies dans la journée très chaude de vendredi, notre vente fut cette fois encore un succès et l'accueil de toute la population nous est un grand encouragement. En ces jours plus difficiles où les crédits dans les différentes caisses semblent s'amoindrir, le bénéfice récolté nous sera d'un grand secours.

Merci à tous les vendeurs et aux "jeunes indiens" qui ont envahi nos villages.

ANCIENS COMBATTANTS.

Notre activité de croisière a repris le 19 Février avec la réunion des Anciens Combattants pour le renouvellement des cotisations (40 inscriptions en 1982) et l'élection sans problème du bureau; l'organisation du bal qui a eu lieu le samedi 27 Mars au Foyer rural avec l'orchestre disco Dieval, trop peu d'entrées pour être valable et le voyage à Londres le samedi 15 Mai, avec les Courriers Automobiles Picards d'Amiens : départ très matinal 4H30 de Monchy; il restait quelques places disponibles malheureusement, après un gros ennui (fuite de gazoil) sur la route à la sortie d'Amiens, nous avons du faire demi tour et changer de car à Amiens, ce qui nous a fait rater le ferry boat de 8H à Boulogne pour n'attraper ensuite que celui de 10H; arrivée à Douvres à 12H ce qui nous a empêché d'assister à la relève de la garde au Palais de Buckingham qui a lieu de 11H30 à 12H. le reste du programme s'est établi normalement après avoir retrouvé le guide anglais qui nous attendait beaucoup plus tôt; visite (rapide) de Londres : Saint-Paul, Westminster Buckingham et surtout la sinistre Tour de Londres et rapide circuit londonien; assez décevant (ne vaut pas Paris) puis reprise du ferry boat à Douvres à 21H pour rentrer à Boulogne à 23H, traversée très facile à l'aller et au retour avec restaurant et shopping dans le bateau.

Nous étions rentrés (fatigués quand même) à 1H45 à Monchy mais satisfaits de notre journée.

Le 8 Mai étant redevenu jour férié et chômé, nous nous sommes retrouvés devant le Monument aux Morts de Monchy à 11H (trop peu nombreux) En annexe extrait du discours devant le Monument. Puis vin d'honneur en Mairie offert par la Municipalité.

Le ramassage des verres vides s'est effectué normalement et avant l'expédition nous espérons un complément pour remplir le camion; si quelques personnes veulent encore se débarrasser qu'elles préviennent Marcel CHASSAGNOUX. Merci d'avance.

De très nombreuses photos ont été prises par Joseph TENIELLE et d'autres; en fin d'année 82 nous les projeterons lors d'une réunion au foyer rural ou nous invitons tous ceux qui seraient intéressés.

- Extrait du discours au Monument aux Morts le 8 Mai 1982 -

Les Anciens Combattants, les Prisonniers de guerre, les CATM plaçons cette journée du 8 Mai sous le signe de la Paix et de la Liberté.

L'opportunité de rétablir en France dans toute son ampleur, la journée du 8 Mai marquait la fin en Europe du 2e conflit mondial 1939/1945 : 45 millions de Victimes. Cette journée est significative tant il est vrai que le temps s'en allant, se confond dans les mémoires le souvenir de tous ceux qui ont disparu au cours de batailles dont ils ont peine à comprendre les causes et à imaginer l'ampleur.

Nous sommes ici aujourd'hui pour honorer ceux à qui nous devons notre salut par leur sacrifice; victimes ou héros d'un combat sans merci. Le 8 Mai 1945 restera le symbole du triomphe de la Liberté sur la tyrannie. Ce jour la fut donnée cette Liberté tant espérée des soldats captifs, des Déportés, des Otages, persécutés pour leurs idées. Malheureusement, beaucoup n'ont pas connu ce jour exaltant, car ils avaient fait don de leur vie pour sauver la France. Pour tous ceux qui sont tombés en 14-18, en 39-45, en Indochine, en Algérie n'ont ils pas mérité la même épithète "Morts pour la France". Hélas, cette paix est bien fragile; il faut toute la vigilance de chacun d'entre nous pour interdire le retour des idéologies fanatiques pour éviter aux hommes, femmes et enfants de tous les peuples, de subir les destructions monstrueuses des armes modernes.

La paix est le premier bien de l'humanité.

La liberté est le premier gage de la dignité de l'homme.

Le principal, bien sur, est que nous nous souvenions. C'est ce que je vous invite à faire en ce jour du 8 Mai 1982, que ne sortent pas trop vite de nos mémoires les sommes de souffrance et d'héroïsme exigées par les guerres.

N'oublions jamais ceux qui ont tout donné pour que nous soyons ce que nous sommes aujourd'hui : des Hommes libres dans un Pays libre.

CLUB DE L'OMIGNON.

Notre réunion mensuelle a lieu chaque premier mardi du mois l'après-midi au Foyer rural; nous sommes heureux d'y accueillir les nouveaux Retraités de Monchy et les Anciens qui auraient négligé de venir précédemment.

Lors de l'assemblée générale annuelle le mardi 2 Février, nous avons renouvelé une cinquantaine d'inscriptions et reconduit le bureau.

Le bal du samedi 6 Mars a été une réussite grâce aux nombreuses entrées.

Notre prochain voyage est prévu pour le mardi 6 Juillet, visite de Bruges en Belgique; départ 6H30 place de Monchy, s'inscrire chez Mr. Edmond JOUY. Nous complèterons le car rapidement.

Donc pas de réunion ce mardi là au Foyer rural, ni le premier mardi d'Août à cause des vacances.

Nous prévoyons aussi un voyage rapproché à Péronne et dans les environs en fin d'été.

Une Messe du souvenir a été célébrée le jeudi de l'Ascension pour tous nos Défunts : les plus récents Mademoiselle LAMPIETTI et Madame TROCME dont nous conservons le meilleur souvenir.

L'enquête santé pour les Anciens Retraités agricoles doit être maintenant terminée; et chacun de ceux qui ont répondu doit être averti de son état de santé.

Bonnes vacances pour tous; la prochaine réunion le mardi 7 Septembre 14H30.